

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la décision 89/371/CEE du Conseil, du 12 juin 1989, autorisant la prorogation ou la tacite reconduction de certains accords commerciaux conclus par des États membres avec des pays tiers

(« Journal officiel des Communautés européennes » n° L 164 du 15 juin 1989.)

Page 45 (annexe), dans la partie du tableau relative au Portugal, à la première ligne de la colonne (4) :

au lieu de : « 15. 6. 1990 »,

lire : « 15. 10. 1990 ».

Rectificatif au règlement (CEE) n° 1732/89 de la Commission, du 16 juin 1989, relatif à diverses livraisons de céréales au titre de l'aide alimentaire

(« Journal officiel des Communautés européennes » n° L 171 du 20 juin 1989.)

— Page 14 (annexe I), au point 10, inscription sur les sacs :

au lieu de : « ACTION N° 68/89 »,

lire : « ACTION N° 69/89 ».

— Page 16 (annexe III), au point 17 :

au lieu de : « lot A : du 15 au 31. 3. 1989 »,

lire : « lot A : du 15 au 31. 7. 1989 ».
